

219C1961
FR0000120560-FS0903

15 octobre 2019

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

QUADIENT
(Euronext Paris)

Complément à D&I 219C1947 du 15 octobre 2019

Par courrier reçu le 15 octobre 2019, la société Teleios Capital Partners LLC a effectué la déclaration d'intention suivante :

- « l'acquisition a été réalisée exclusivement par recours à des fonds propres détenus par Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. un fonds géré par la société Teleios Capital Partners LLC, pour le compte de ses investisseurs ;
- il n'y a pas d'action de concert avec une autre partie ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. [envisage] d'acquérir des actions supplémentaires pour le compte de ses investisseurs, en fonction du prix des actions de QUADIENT ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. n'a pas l'intention de prendre le contrôle de QUADIENT;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. n'a actuellement pas l'intention de modifier la stratégie de QUADIENT et n'a pas l'intention de mettre en œuvre des opérations mentionnées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. n'est partie à aucun accord ou instrument mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. n'a conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de QUADIENT ;
- Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd. [envisage] de demander la nomination d'un ou plusieurs personnes (mais pas elle-même) comme administrateur de QUADIENT. »